

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

**Séance du 26 mars 2012**

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 130 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Roland BLUM - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Francis ALLOUCH représenté par Jacqueline DURANDO - Jean-Louis BONAN représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Joëlle BOULAY représentée par Sylvie NESPOULOUS - Alain CROCE représenté par Marc POGGIALE - Eric DI MECO représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Eric DIARD représenté par Robert HABRANT - Mireille FOURNERON représentée par Jean-Paul ULIVIERI - Samia GHALI représentée par Eric LE DISSES - Martine GOELZER représentée par Guy PONTOUS - Vincent GOMEZ représenté par Antoine LORENZI - Gérard GRAUGNARD représenté par Lucien MERLENGHI - Laurence JOUANDON représentée par Corinne LEGAL - Mourad KAHOUK représenté par Arlette SALVO - René MALLEVILLE représenté par Clément YANA - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Jean-Paul MARIA-FABRI représenté par Henri MATTEI - Martine MATTEI représentée par Pascal GILLET - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Frédéric OUNANIAN représenté par Michel ILLAC - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc BENZI - Roland POVINELLI représenté par Gérard BISMUTH - André VARESE représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Karim ZERIBI représenté par Pierre SEMERIVA.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Valérie BOYER - Jean-Claude GAUDIN - Christel SIMONETTI-ACHARD.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**VOI 006-290/12/CC**

**■ Demande de subvention auprès du Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et auprès de tout autre organisme pour la requalification de la rue Denis Magdelon à Marseille 9ème arrondissement -  
DRM 12/7959/CC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Le revêtement de la chaussée et des trottoirs de la rue Denis Magdelon dans le 9ème arrondissement de Marseille se dégrade. La rénovation de la voie est par conséquent envisagée.

Une requalification des trottoirs est entreprise pour faciliter la circulation des piétons sur les trottoirs de cette rue qui comptent de nombreuses résidences pavillonnaires.

Les travaux consisteront en la réfection de l'ensemble du revêtement dégradé avec agrandissement des trottoirs et mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite des passages piétons et d'un quai bus.

L'estimation de cette opération a été évaluée à 234 113,71 euros HT soit 280 000 euros TTC. Les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération seront pris sur l'autorisation de programme n°2009/00245, intitulée « Grosses réparations et renforcement Voirie 2010-2012 », dont la création et l'affectation ont été validées par le Conseil de Communauté du 9 novembre 2009, pour un montant revalorisé au Budget Primitif 2012 à 50 000 000 euros.

Le Député Maire de Secteur – propose que soit allouée par le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, une subvention de 100 000 euros, prélevée sur sa réserve parlementaire.

La présente délibération vise à approuver la demande de subvention auprès du Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire et d'autoriser également, Monsieur le Président à solliciter des aides financières auprès de tout organisme susceptible d'apporter sa contribution, et à signer les demandes y afférentes.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

**Le Conseil de Communauté,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

**Sur le rapport du Président,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

### **Considérant**

- Qu'il convient de procéder à la réfection de la rue Denis Magdelon dans le 9ème arrondissement de Marseille ;
- Que le Député Maire de Secteur propose d'allouer 100 000 euros à cette opération, prélevés sur sa réserve parlementaire

### **Après en avoir délibéré :**

### **Décide**

#### **Article 1 :**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant est autorisé à solliciter une aide financière auprès du Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, d'un montant de 100 000 euros pour l'opération de requalification de la rue Denis Magdelon à Marseille 9<sup>ème</sup> arrondissement..

#### **Article 2 :**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ou son représentant, est aussi autorisé à solliciter des aides financières auprès de l'union Européenne, l'Etat, le Conseil Régional Provence Alpes Cote d'Azur, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, ainsi qu'auprès de tout autre organisme susceptible d'apporter sa contribution, et à signer tout document y afférent pour la réalisation de cette opération.

#### **Article 3 :**

Les recettes correspondantes seront inscrites au budget 2012 de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole. Nature 2315 - Fonction 822 – Sous-politique C310

Pour Visa,  
La Vice-Présidente Déléguée à la  
Voirie et Grandes Infrastructures Routières

Danielle MILON

Pour Présentation,  
Le Président Délégué de la Commission  
Voirie et signalisation

Christophe MASSE

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI